

**GUIDE**

**DES COLLÉGIENS**

*RENTRÉE 2024/25*

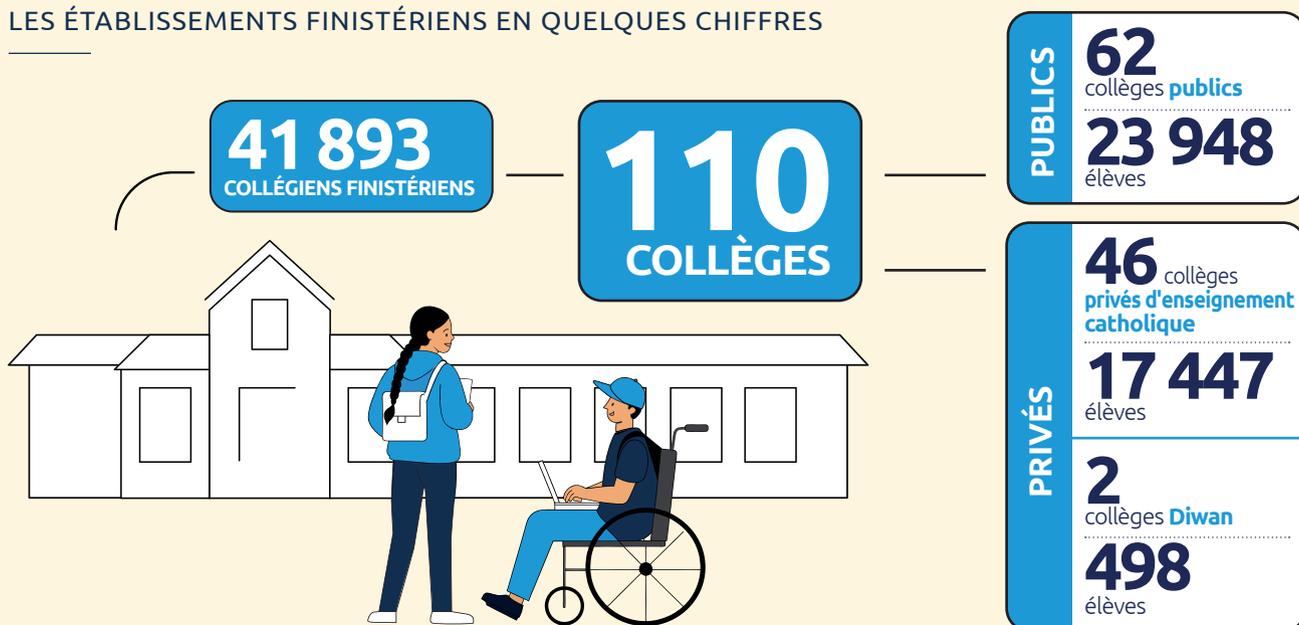


LE DÉPARTEMENT  
AU SERVICE DES  
COLLÉGIENS ET  
DES PARENTS



DÉPARTEMENT  
**Finistère**  
Penn-ar-Bed

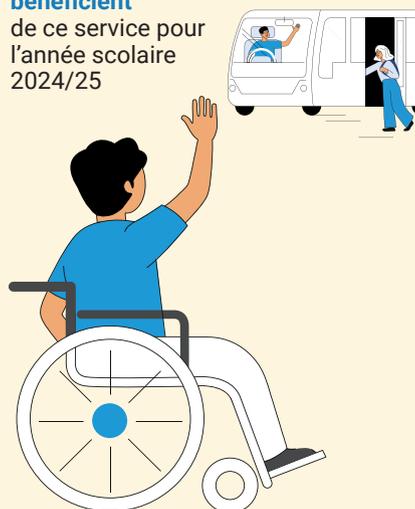
## LES ÉTABLISSEMENTS FINISTÉRIENS EN QUELQUES CHIFFRES



### TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

**1 200**  
ÉLÈVES & ÉTUDIANTS

du Finistère bénéficient de ce service pour l'année scolaire 2024/25



### ACTIONS ÉDUCATIVES

autour de la culture, de la lecture, du sport, de la santé, de l'environnement, de la citoyenneté, dans les collèges publics et privés

**1 M€**  
PAR AN

**98 %**  
DES COLLÈGES

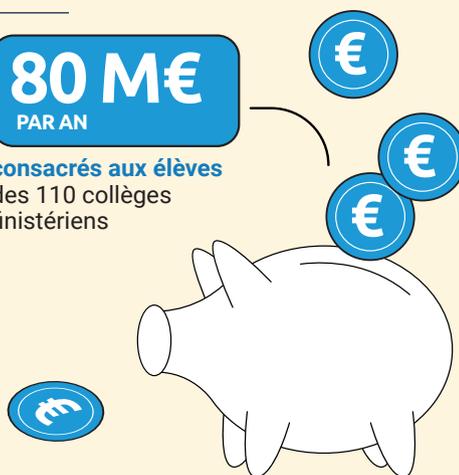
concernés par des actions éducatives financées par le Département



### FINANCEMENT

**80 M€**  
PAR AN

consacrés aux élèves des 110 collèges finistériens



### RESTAURATION SCOLAIRE

**18 000**  
ÉLÈVES

déjeunent chaque jour dans les collèges publics



## SOMMAIRE

QUELQUES CHIFFRES	2	RESTAURATION SCOLAIRE	10
ÉDITORIAL	3	ACTIONS ÉDUCATIVES	12
COMPÉTENCES	4	HANDICAP AU COLLÈGE	16
PROJETS	6	PRÉVENTION	18
NUMÉRIQUE	9	COORDONNÉES	20

## ÉDITORIAL

En 2024, le Département s'engage une nouvelle fois pour la réussite des 41 893 collégiens finistériens et les accompagne au quotidien, dans nos 110 collèges, avec l'objectif d'assurer de meilleures conditions de travail pour tous.

Tout au long de cette année scolaire, la mise en œuvre du plan collèges 2022-2028 (224,5 M€), se poursuivra. Nous avons en effet voulu rattrapper le sous-investissement dont souffraient les collèges. Ce plan ambitieux vise à fournir des locaux adaptés aux nouveaux formats pédagogiques, à accélérer la rénovation thermique des bâtiments, à permettre de proposer des repas de qualité, à faire du numérique un vecteur des apprentissages individuels, à améliorer la qualité de vie des agents départementaux. Ainsi, nous préparons l'avenir.

Nous reconduisons cette année le bouclier tarifaire pour la restauration scolaire dont 3 640 boursiers des collèges publics et privés pourront bénéficier avec un repas à 2 euros.

L'excellence du système scolaire finistérien repose sur l'engagement quotidien des équipes éducatives. Pour contribuer à cette réussite, le Département propose des actions éducatives enrichissantes, en partenariat avec la Direction académique des services de l'Éducation nationale, la Direction diocésaine de l'enseignement catholique et le réseau Diwan. Le prix littéraire des collégiens, la sensibilisation à la préservation des océans avec Océanopolis ou encore la découverte des métiers de l'agriculture, permettent aux collégiens de s'ouvrir sur le monde et d'aiguiser leur curiosité.

Enfin, en cette rentrée, des distributeurs de protections périodiques sont installés dans les collèges publics et privés qui en font la demande, afin de lutter contre la précarité menstruelle.

Vous pouvez compter sur l'implication quotidienne du Département pour accompagner les jeunes Finistériens dans la construction de leur avenir.

Je vous souhaite à tous une très bonne rentrée !



## PENNAD-STUR

E 2024 adarre e harp an Departamant an 41 395 a skolajidi e Penn-ar-Bed war ar pemdez evit dont a-benn o studioù, en hor 110 skolaj, evit ma vo aozioù labour eus ar c'hentañ evit an holl.

A-hed ar bloavezh-skol e vo lakaet ar steuñv skolajoù 2022-2028 da dalvezout (224,5 M€). Rak fellet ez eus deomp kempouezañ an diouer a arc'hant a veze lakaet evit ar skolajoù. Gant ar steuñv-se e fell deomp pourchas salioù hag a zere evit an holl hag evit ar furmadoù pedagogel nevez, reneveziñ buanoc'h ar savadurioù, kinnig predoù a-zoare, ober d'an niverel bezañ ur benveg evit deskiñ a-hiniennoù, gwellaat kalite buhez ar wazourien a labour evit an departamant. Dre-se emaoamp o prientiñ an amzer-da-zont.

Delc'her a reomp ar bloaz-mañ c'hoazh gant skoed ar prizioù evit ar pretierezh-skol, hag a sikouro 3640 a yalc'hourien er skolajoù publik ha prevez da gaout o fred evit 2 euro.

A-drugarez d'ar skipailhoù pedagogel engouestlet en o labour pemdez emañ ar reizhiad skol e Penn-ar-Bed e-touez ar re wellañ. Evit sikour ar skolajidi d'ober berzh e kinnig an Departamant obererezhioù desavadurel kaer, asambles gant Renerezh akademiezh servijoù an Deskadurezh-Stad, Renerezh eskopti an deskadurezh katolik hag ar rouedad Diwan. Gant priz lennegel ar skolajidi, an oberoù evit sachañ o evezh war gwarez ar morioù gant Oceanopolis pe evit anavezout micherioù al labour-douar e vez roet tro d'ar skolajidi da gaout ur sell ledan war ar bed ha da zihuniñ o c'huriusted.

En distro-skol-mañ e vo ivez dasparzherien gwarezioù yec'hedoniel er skolajoù publik ha prevez a c'houlennno, evit stourm ouzh an dienez rak an amzerioù. Gallout a rit kontañ war engouestl pemdeziek an Departamant evit sikour tud yaouank Penn-ar-Bed da sevel o amzer-da-zont.

Lennadenn vat a hetan deoc'h.

**Maël DE CALAN,**

*Président du Département du Finistère  
Prezidant Departamant Penn-ar-Bed*

## COMPÉTENCES



# La réussite des collégiens

Le Département veut offrir aux collégiens finistériens les meilleures conditions pour leur réussite : des locaux bien entretenus, adaptés et accessibles, des équipements et des matériels pédagogiques performants, un service de restauration proposant des repas équilibrés... Bien au-delà des aspects matériels, tout cela participe fortement à la réussite scolaire et à l'épanouissement des élèves.

**L**e Département consacre près de 80 M€ par an aux élèves des 110 collèges.

Il soutient ainsi des établissements qui constituent des éléments structurants de nos bassins de vie sur le plan éducatif, social et économique.

**Le Département fournit un effort important d'investissements, de différents types.**

- Dans les collèges publics, dont il a la charge, il finance les grands chantiers, c'est-à-dire les opérations de construction, d'extension, de rénovation ou de restructuration importante.

- Il effectue également les grosses réparations, à savoir des opérations d'entretien, de mise aux normes ou de maintien du bâti en condition opérationnelle.

- En plus de ces travaux sur le patrimoine bâti des collèges publics, il finance l'acquisition et la maintenance de leurs équipements - le mobilier, les matériels pédagogiques, informatiques et numériques.

- D'autre part, le Département, attaché à la pluralité de notre système éducatif et au libre choix des familles, accorde des subventions à des projets d'investissement

réalisés par les collèges privés d'enseignement catholique et du réseau Diwan, en matière d'immobilier et de numérique.

Dans les collèges publics, le Département assure la restauration scolaire, ainsi que le recrutement et la gestion des personnels techniques territoriaux.

**Ainsi 460 agents départementaux interviennent chaque jour pour assurer l'accueil des collégiens**, l'entretien des locaux, la restauration, la maintenance des bâtiments et des équipements, ainsi que le fonctionnement des internats.

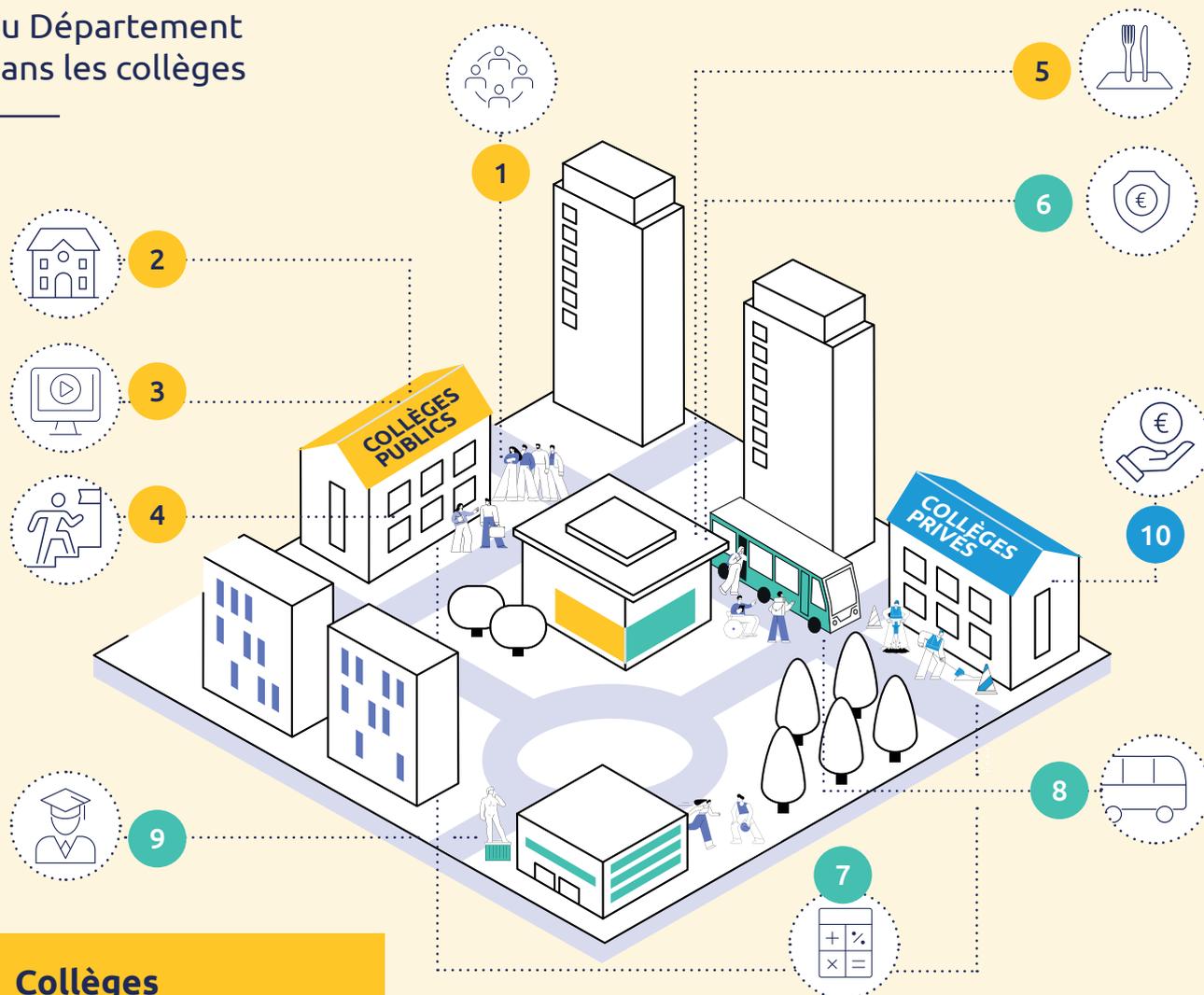
Une production de repas de qualité, basée sur des produits locaux, autant que possible issus de l'agriculture biologique, est également mise en œuvre pour accompagner la croissance et les bons réflexes alimentaires des élèves.

Le Département apporte aussi un soutien majeur aux actions éducatives qui concourent à la formation des futurs citoyens : l'environnement et les sciences, la culture et la lecture, le sport et la santé, la mémoire et la citoyenneté.

Enfin, il finance le fonctionnement quotidien de tous les collèges par des dotations budgétaires annuelles.



# Les interventions du Département dans les collèges



## Collèges publics

### ① Définition et adaptation de la sectorisation

Suivi et projection des effectifs, définition des secteurs de recrutement des collèges publics

### ② Immobilier des collèges publics

Constructions, reconstructions, extensions, réparations d'ampleur et entretien des bâtiments

### ③ Équipement des collèges

Mobilier, matériel informatique, équipement de cuisine...

### ④ Gestion des personnels techniques : recrutement, formation, accompagnement...

Personnels chargés de l'accueil, de l'entretien, de la maintenance, de la restauration et l'internat dans les collèges publics

### ⑤ Restauration scolaire

Qualité des repas, équilibre alimentaire, développement des approvisionnements en bio local, formation des équipes de cuisine, tarification, lutte contre le gaspillage alimentaire...

## Collèges publics & privés

### ⑥ Bouclier tarifaire

Le prix du repas est plafonné à 2 € pour les élèves boursiers des collèges publics et privés

### ⑦ Dotations financières

Pour le fonctionnement (fluides, entretien...) des collèges publics et privés

### ⑧ Transport scolaire des élèves en situation de handicap

1 200 élèves et étudiants en bénéficient

### ⑨ Accompagnement des actions éducatives

Autour de la culture, du sport, de la santé, de l'environnement, de la mémoire, de la citoyenneté, dans les collèges publics et privés

## Collèges privés

### ⑩ Soutien aux travaux et investissements des collèges privés

## PROJETS

# 2024

JANV.

### PLOUGASTEL-DAOULAS

#### Collège de la Fontaine Blanche

Rénovation partielle et extension (début des études de programmation)

BUDGET  
**5,1 M€**

### LE RELECQ-KERHUON

#### Collège Camille Vallaux

Restructuration partielle et rénovation (début des études de programmation)

BUDGET  
**6,2 M€**

### LE GUILVINEC

#### Collège Paul Langevin

Rénovation de la restauration (début des études de programmation)

BUDGET  
**1,4 M€**

### LANDERNEAU

#### Collège Charles-de-Gaulle

Construction (livraison été 2024)

BUDGET  
**18 M€**

### BANNALEC

#### Collège Jean Jaurès

Extension et rénovation (livraison été 2024)

BUDGET  
**8,1 M€**

### CONCARNEAU

#### Collège Le Porzou

Restructuration du service de restauration et de la vie scolaire

BUDGET  
**3,6 M€**

# 2025

JANV.

Propriétaire des collèges publics, le Département investit pour la construction, l'extension, la rénovation, la mise en accessibilité et les travaux d'entretien des bâtiments. Attaché à la complémentarité des réseaux d'enseignement, le Département participe également aux travaux dans les collèges privés dans le cadre de la loi Falloux.

### DOUARNENEZ

#### Cité scolaire Jean-Marie Le Bris

Reconstruction de la SEGPA et restauration (livraison septembre 2025)

BUDGET  
**5 M€** (participation auprès de la Région Bretagne)

SEPT.  
2025

# LE CALENDRIER DES OPÉRATIONS 2024 / 2025

FEV.  
2024

## PLOUZANÉ

### Collège de Kerallan

**Extension** (livrée en février 2024) et **restructuration partielle** (livraison novembre 2025)

BUDGET  
**5,4 M€**

AVRIL  
2024

## PLOUDALMÉZEAU

### Collège Edouard Quéau

**Extension** (livrée en avril 2024) et **restructuration partielle** (janvier 2025)

BUDGET  
**6 M€**

JUIN  
2024

## LANNILIS

### Collège Pays des Abers

**Restructuration et adaptation du service de restauration** (début des études de conception)

BUDGET  
**2,4 M€**

## CONCARNEAU

### Collège Les Sables Blancs

**Rénovation du service de restauration** (début des études de conception)

BUDGET  
**4,5 M€**

## PLOUZANÉ

### Collège Victoire Daubié

**Restructuration du service de restauration et des salles de technologie** (juin 2024 - début 2026)

BUDGET  
**4,8 M€**

## DAOULAS

### Collège Coat Mez

**Rénovation du service de restauration et de la chaufferie** (début des études de conception)

BUDGET  
**3,4 M€**

## MORLAIX

### Collège Pierre Mendès-France

**Rénovation thermique (isolation, menuiserie)** (démarrage du chantier)

BUDGET  
**3,5 M€**

## ROSPORDEN

### Collège Germain Pensivy

**Rénovation du service de restauration** (début des études de conception)

BUDGET  
**4,2 M€**

## PLOUNÉOUR-MÉNEZ

### Collège des Monts d'Arrée

**Construction d'un dojo** (début des études de conception)

BUDGET  
**0,52 M€**

## PONT-DE-BUIS LÈS-QUIMERC'H

### Collège François Collobert

**Reconstruction de la restauration** (livraison mars 2025)

BUDGET  
**4,9 M€**

## PROJETS

# L'ouverture du nouveau collège Charles-de-Gaulle

Pour répondre au dynamisme démographique du secteur de Landerneau, le Département a investi 18 millions d'euros dans la construction du collège Charles-de-Gaulle.



**Situé sur le site du Champ de Foire, le nouveau collège Charles-de-Gaulle est dimensionné pour accueillir 480 élèves, répartis en 16 classes. À la rentrée de septembre 2024, seuls les élèves de sixième et de cinquième y feront leur rentrée, correspondant à 5 classes, avec l'ouverture d'une classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire). Les classes de quatrième seront ouvertes à la rentrée 2025, puis celles de troisième à la rentrée 2026.**

## Un collège convivial

Le Département a souhaité que ce nouvel établissement comporte tous les équipements permettant aux collégiens de suivre leur scolarité dans les meilleures conditions possibles : des casiers individuels, un terrain de loisirs sportifs, un espace agora équipé de gradins, une cuisine autonome produisant des repas « faits maison », et un self collaboratif.

## Un collège durable

Le Département a voulu faire de ce collège, un établissement innovant en matière énergétique. Il s'agit d'un bâtiment à énergie positive et bas carbone, produisant plus d'énergie qu'il n'en consomme. Pour y parvenir, le collège est pourvu de 450 m<sup>2</sup> de panneaux solaires installés sur les toitures ainsi que d'une éolienne. Il est chauffé grâce à deux chaudières bois à condensation à pellets. La toiture terrasse du restaurant scolaire est végétalisée. Dans le hall, un panneau indique en temps réel les productions et consommations pour sensibiliser les élèves à la sobriété énergétique.

## Un collège sportif

Le Département finance pour 1,4 million d'euros la rénovation du gymnase Lavallot de la ville de Landerneau ainsi que de la salle de tennis et la création d'un espace sportif extérieur.

## LE SELF COLLABORATIF, C'EST QUOI ?

Avec le self collaboratif, le déjeuner des collégiens s'organise autrement. Après avoir pris son plateau, ses couverts et son dessert, l'élève pose son plateau à table et va se servir au buffet d'entrées. Ensuite, il retournera avec la même assiette prendre son plat chaud. Ce fonctionnement réduit considérablement le gaspillage, car les enfants se servent eux-mêmes selon leur appétit. Dans ce type de self, la quantité de déchets par élève passe de 140 grammes environ à 20 / 50 grammes par repas. De plus, le rôle des agents de restauration évolue : libérés d'une partie des manipulations, ils peuvent désormais conseiller les collégiens et veiller à ce qu'il n'y ait ni abus, ni manque sur les plateaux.





Pour plus d'information sur le TNE, flashez ces QR Codes

## Les Territoires numériques éducatifs (TNE)

Le projet Territoires numériques éducatifs est un dispositif innovant de formation et d'équipement numérique qui s'adapte aux besoins de chaque territoire pour favoriser la réussite éducative des élèves. Le Département du Finistère s'est mobilisé pour faire partie des territoires expérimentaux.

Ce dispositif vise à faire évoluer la place et l'usage du numérique dans les apprentissages, tout en permettant aux élèves de maîtriser ces compétences et de favoriser la réussite scolaire de tous, en école primaire comme au collège.

**Avec les TNE, l'outil numérique est utilisé pour réduire les inégalités scolaires, par 4 actions :**

- l'équipement des établissements scolaires pour favoriser l'usage du numérique en classe ;
- la mise à disposition de ressources numériques (logiciels, applications...) destinées aux enseignants et aux élèves ;
- la formation des enseignants, adaptée aux besoins locaux, pour intégrer le numérique dans les pratiques pédagogiques ;
- l'accompagnement des parents pour les aider à maîtriser les technologies et favoriser leur implication dans la scolarité de leur enfant.

Expérimentés dans 7 territoires pilotes, les TNE ont été déployés depuis la rentrée

2023 dans l'ensemble du département et peuvent ainsi bénéficier à tous les élèves.

Ce dispositif co-financé par l'État représente 9 M € pour soutenir les projets numériques des établissements scolaires du Finistère, dont 4 559 976 € de convention entre le Département et la Banque des territoires.

Depuis septembre 2022, le Département a retenu 80 projets dans le cadre des TNE, concernant 49 collèges publics et 31 collèges privés.

Co-construits en partenariat avec le Département, ces projets ont notamment permis d'adapter l'enseignement aux besoins particuliers des élèves et de développer l'éducation aux médias. Les subventions TNE servent aussi à créer des ressources numériques comme des logiciels ou des applications, ou à équiper des internats d'outils numériques.

Ce dispositif permet de créer des événements avec le Rectorat, par exemple le forum des radios scolaires qui a eu lieu le 27 mars au collège de Pleyben. Ce moment



TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS

<https://tne.reseau-canope.fr/>

Pour les professeurs, modules de formation, solutions numériques éducatives, ressources.



PARENTALITÉ ET NUMÉRIQUE

<https://tne.trousseaprojets.fr/>

Ressources, actualités et partage d'expériences autour de la coéducation par et au numérique à l'attention des professionnels de l'éducation, des parents et des acteurs de la parentalité et de la médiation numérique.

de rencontre a permis aux collégiens d'échanger avec des professionnels de la radio et de valoriser leurs productions.

## RESTAURATION SCOLAIRE



## Un moment privilégié pour les collégiens

Moment de détente et de socialisation, le repas compte dans la journée des élèves. Au collège, il constitue aussi un temps de découverte et d'apprentissage.

+ de **88%**  
de demi-pensionnaires

**3,55 €**

le tarif demi-pensionnaire  
(pour un coût réel de 8 €)

**33,31%**

de produits de qualité  
(selon Loi Egalim) dont  
24,33 % de produits bio

**L**e Département, à la suite de l'adoption de plusieurs lois (dont la loi EGAlim), a fait évoluer la restauration collective et scolaire avec pour objectifs :

- l'utilisation de 50 % de produits « de qualité », dont 20 % issus de l'agriculture biologique ;
- la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- la suppression des contenants plastiques au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- le plan de diversification des protéines avec le développement des repas végétariens.

**Le Département décline également les objectifs de sa Charte Qualité Restauration consistant à :**

- déjeuner avec plaisir (accueil, menus,

animations, éducation au goût...)

- prendre un repas équilibré (équilibre alimentaire, règles diététiques...)
- découvrir des produits de qualité (produits bio et de qualité, labellisés, locaux, « faits maison ») ;
- manger durable (circuits courts, saisonnalité, repas végétarien, lutte contre le gaspillage, tri et valorisation des déchets...).

**La fabrication des repas par les équipes départementales est privilégiée.**

**L'approvisionnement local est facilité** notamment par l'utilisation de **la plateforme Agrilocal29** qui met en relation producteurs locaux et acteurs de la restauration collective.

### LA DIVERSIFICATION DES PROTÉINES

L'obligation de proposer des repas végétariens une fois par semaine vise à rétablir un meilleur équilibre entre sources de protéines animales et végétales. C'est un repas sans viande ni poisson, mais qui peut contenir des œufs et des produits laitiers, en plus des légumes, céréales et légumineuses. En particulier, la combinaison entre légumineuses et céréales permet d'assurer un apport en protéines suffisant.



flashez ces  
QR Code, pour plus  
d'information sur :



**La plateforme  
Agrilocal29**



**La Charte  
qualité  
restauration**



## Un soutien financier pour aider les boursiers

Les années au collège constituent une période privilégiée pour l'éducation alimentaire : c'est à cette période de la vie que se forme le goût et le rapport à l'alimentation, et que se construisent, aussi, des inégalités de santé.

L'accès à la restauration scolaire représente un effort financier considérable pour certaines familles.

C'est pourquoi, dans le contexte actuel d'augmentation des prix, notamment des produits alimentaires, **le Département a souhaité favoriser l'accès à la restauration scolaire, en garantissant un repas accessible financièrement aux élèves des familles les plus défavorisées.**

Le Département a ainsi mis en place depuis 2023 un soutien financier destiné aux familles des enfants boursiers inscrits dans un collège finistérien, qu'il soit public ou privé.

En complément de la bourse de l'Éducation nationale, cette aide départementale fonctionne comme un bouclier tarifaire : quel que soit le collège fréquenté, le reste à charge de la famille est plafonné à 2 € par repas.

Aucune démarche n'est à effectuer par les parents, cette aide du Département est automatiquement prise en compte par l'établissement sur la facture adressée à la famille.

### LE BOUCLIER TARIFAIRE

Cette aide départementale lancée en septembre 2023 fonctionne comme un bouclier tarifaire : **le reste à charge de la famille est plafonné à 2 € par repas, pour les élèves déjeunant 4 ou 5 jours par semaine au collège, ou les internes.**

Il représente un soutien départemental d'environ **650 000 €.**

Environ **3 640 élèves boursiers en bénéficient.**



## ACTIONS ÉDUCATIVES



Le Département a choisi de s'impliquer aux côtés des chefs d'établissement, des équipes enseignantes, des élèves et des familles, pour impulser des actions éducatives variées.

Ces initiatives permettent aux adolescents de s'épanouir, de s'ouvrir au monde qui les entoure au cours de cette période déterminante passée au collège dans l'élaboration progressive de leur projet de vie. La quasi totalité des collèges portent des actions éducatives financées par le Département.

Le budget consacré aux actions éducatives a été renforcé et s'élève désormais à un million d'euros par an pour les réseaux publics et privés.

Complémentaires aux connaissances apportées en classe, ces initiatives variées permettent aux jeunes de continuer à se former à la lecture, aux sciences, de découvrir l'entreprise et de mieux comprendre leur environnement, le monde et son histoire, ainsi que de lutter contre le harcèlement scolaire.



# LE PRIX LITTÉRAIRE DES COLLÉGIENS

Dès l'entrée au collège, les jeunes décrochent de la lecture au profit des écrans... Le Département souhaite les rapprocher de la littérature à travers son prix annuel.

Concentration, évasion, construction de l'imaginaire... : la lecture contribue au développement et à l'épanouissement, tout en renforçant la maîtrise de la langue. Elle a ainsi été déclarée grande cause nationale en 2021-2022.



Fort de ses compétences en matière de lecture publique et de collège, le Département du Finistère a créé en 2022 le Prix littéraire des collégiens.

Toutes les classes de 5<sup>e</sup> peuvent participer au prix en s'engageant à lire les trois romans sélectionnés et en allant à la rencontre des auteurs, des professeurs-documentalistes des collèges, ainsi que des libraires et bibliothécaires de leur commune.

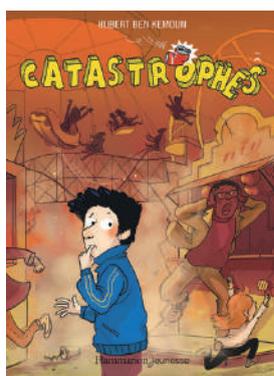
**60 collèges finistériens, 179 classes et 4 762 collégiens ont participé à l'édition du prix l'année dernière.**



**Le roman primé est offert par le Département à chaque élève entrant en 6<sup>e</sup> à cette rentrée 2024 !**

Le prix 2024 a distingué **Qu'est-il arrivé au vol MH370 ?**, de Sarah BARTHÈRE. Paloma avait 5 ans lorsque son père a disparu à bord du vol de la Malaysia Airlines en 2014. Après des années d'enquête, les autorités internationales sont parvenues à la conclusion que l'appareil s'est probablement écrasé dans l'océan Indien. En 2022, la jeune fille reçoit un mystérieux message provenant des États-Unis la poussant à mener sa propre enquête.

## ÉDITION 2024/2025



**Catastrophes**  
de Hubert BEN KEMOUN  
Flammarion jeunesse



**La jeune fille et le chat**  
de Catherine CUENCA  
Scrineo



**Sur la route d'Indianapolis**  
de Sébastien GENDRON  
Pocket jeunesse

## ACTIONS ÉDUCATIVES

### À LA DÉCOUVERTE DES OCÉANS

Océanopolis est un site emblématique du Finistère qui permet aux jeunes de découvrir tous les mystères des océans.

Médiateur de l'océanographie et plus largement des sciences et des technologies liées au domaine maritime vers le grand public, il réalise aussi des outils et supports pédagogiques pour les élèves.

C'est pourquoi, en partenariat avec ce centre national de culture scientifique, **le Département a souhaité permettre aux collégiens de découvrir Océanopolis. À travers une action dédiée, ils seront sensibilisés aux enjeux de développement durable des océans et pourront appréhender les défis sociétaux et environnementaux liés à la mer.**

10 journées dans l'année scolaire 2024-2025 sont ainsi spécialement réservées pour accueillir les classes de 4<sup>e</sup>, en lien avec le programme de sciences et vie de la terre.

Les collégiens pourront ainsi visiter Océanopolis à travers les différents pavillons et la participation à l'animation 3D Paléocéan qui les emmènera à l'époque du Précambrien et du Cambrien, il y a 505 millions d'années, pour découvrir des animaux marins disparus.

L'accès au site est gratuit pour les collèves (visite libre du pavillon Bretagne

et du sentier des loutres) et le transport est pris en charge par le Département.

À la rentrée 2024, le programme s'enrichit dans le cadre d'un partenariat scientifique avec les chercheurs du Parc marin d'Iroise.

**Océanopolis**  
BREST

### LA PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT SCOLAIRE



D'après une enquête statistique menée par le ministère de l'Éducation nationale en novembre 2023, le harcèlement scolaire concernerait 23 % des collégiens. Le Département se mobilise pour que les jeunes soient sensibilisés à ce fléau et puissent détecter les situations problématiques dès leur origine.

Pour soutenir les établissements dans leurs différentes actions contre le harcèlement, le Département s'est rapproché du Centre régional de l'information jeunesse (CRIJ). Dans le cadre de ce partenariat, chaque collège peut s'appuyer sur les structures de l'information jeunesse (SIJ) implantées dans le territoire finistérien pour sensibiliser les élèves et prévenir le harcèlement.

Les actions proposées par le CRIJ et relayées par les SIJ, prennent la forme d'ateliers participatifs et thématiques, s'appuyant sur des jeux de société ou du théâtre pour interagir avec les

collégiens. **L'objectif est d'améliorer les relations entre les collégiens en développant leurs compétences sociales, émotionnelles et cognitives.**

**4 ateliers thématiques sont proposés :**

- Vivre ensemble
- Sensibilisation à la violence et au harcèlement scolaire
- Réseaux sociaux, pour un usage raisonné et bienveillant entre pairs
- Prévention des discriminations

Cette action est intégralement financée par le Département.

## LE DEVOIR DE MÉMOIRE

La connaissance de l'Histoire est primordiale pour comprendre les enjeux du monde actuel. C'est pourquoi le Département propose aux collégiens un parcours mémoriel sur la Seconde Guerre mondiale.

**Destinée aux élèves de 3<sup>e</sup>, cette action éducative vise à rendre l'Histoire plus vivante et plus proche, et à entretenir la mémoire de la Résistance et de la déportation chez les collégiens.**

Cette année, le Département propose deux parcours de découverte des lieux mémoriels du territoire. Un premier parcours thématique, en partenariat avec les Archives départementales, permet de consulter des documents locaux de l'époque et de visiter un lieu mémoriel. Le second parcours libre se construit autour de la visite d'un lieu mémoriel finistérien et est complété par la projection d'un

film documentaire de la Cinémathèque de Bretagne ou l'accueil au collège d'un témoin ou d'un conférencier.

Les deux parcours doivent aboutir à une production des élèves, valorisée dans l'établissement.

De plus, les collèges qui le souhaitent pourront s'inscrire au Concours national de la Résistance et de la Déportation, dont le thème en 2024-2025 est : « Libérer et refonder la France (1943-1945) ».



Pour connaître les lieux de mémoire dans le Finistère, flashez ce QRCode



[www.kilroytrip.fr](http://www.kilroytrip.fr)

## LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

L'agriculture finistérienne est plurielle, les débouchés professionnels y sont multiples : élevage, maraîchage, pépinière, machinisme agricole, paysage, forêt, ingénierie agronome... Le Département souhaite en faire la promotion.

Une partie de ces métiers reste méconnue et souffre de l'image d'emplois difficiles et peu rémunérateurs. Or, l'un des enjeux clés de ce secteur est la capacité à renouveler les générations d'actifs.

Dans le cadre du plan agriculture voté en février 2024, le Département offre la possibilité aux collégiens de découvrir les métiers de l'agriculture. Cette action permet de valoriser, de mieux faire connaître les différentes carrières du secteur agricole et de contribuer à leur attractivité.

**Le Département s'est engagé dans le collectif « Découvrez les métiers verts »**, constitué d'un panel de professionnels spécialistes des métiers, des parcours de formations et des emplois agricoles qui peuvent aussi intervenir en classe.

Pour favoriser les interactions et l'intérêt des élèves, plusieurs formats sont proposés aux établissements, des interventions en classe, des visites d'exploitations, des forums d'orientation, des webinaires, ou encore la mise en place d'outils numériques.

# Hello Charly

En partenariat avec la Région académique, et avec le soutien des Territoires numériques éducatifs, le Département du Finistère contribue à alimenter en contenus **l'application numérique d'orientation scolaire et professionnelle « Hello Charly »**. 12 collèges volontaires l'expérimenteront cette année pour découvrir les métiers de l'agriculture à travers des vidéos de présentation.



# L'accompagnement des enfants à besoins spécifiques

L'accompagnement des enfants à besoins spécifiques est une compétence partagée entre l'Éducation nationale et le Département à travers les missions de la Maison des personnes handicapées (MDPH29).

Les enfants à besoins spécifiques, ou enfants à besoins particuliers, regroupent une grande variété d'élèves qui ont besoin d'un soutien car ils ont une façon différente d'apprendre par rapport à la majorité des enfants du même âge.

## PLUSIEURS INTERLOCUTEURS SONT POSSIBLES

- L'Éducation nationale
- La Maison départementale des personnes handicapées du Finistère (MDPH29)
- Le Département (Transports)

**Comment savoir à qui m'adresser ?**

## L'Éducation nationale peut m'aider si :

Mon enfant			
ne maîtrise pas certaines connaissances et compétences	présente des troubles de l'apprentissage (élève « dys »)	a des intolérances alimentaires, des allergies ou des pathologies chroniques	présente un retard scolaire à l'issue du CM2
Aménagement proposé			
Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) avec la mise en place d'apprentissages ciblés sur des besoins précis de l'élève	Plan d'accompagnement personnalisé (PAP) avec des aménagements pédagogiques ou d'exams	Plan d'accueil individualisé (PAI) prenant en compte les besoins thérapeutiques de l'élève	Affectation en Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) de la 6 <sup>e</sup> à la 3 <sup>e</sup>

Si les aménagements proposés par l'Éducation nationale sont insuffisants, mon enfant est peut-être en situation de handicap. Je peux alors déposer un dossier auprès de la MDPH après avoir identifié ses besoins avec ses enseignants et des spécialistes (orthophoniste, psychologue, psychiatre, etc).

Pour obtenir des conseils sur mes droits et démarches, la MDPH propose des rendez-vous hebdomadaires le mercredi matin à la MDPH (Quimper), par téléphone ou en visioconférence.

Je peux prendre ces rendez-vous au **02 98 90 50 50** ou par courriel à **contact@mdph29.fr**.

## Ma demande déposée, la MDPH peut m'aider si :

Après l'évaluation des besoins, la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) décide du Projet personnalisé de scolarisation (PPS). En fonction des besoins de l'élève, différentes aides sont proposées.



### Dans le cadre d'une scolarité au collège (milieu ordinaire)

- Aménagements et adaptations pédagogiques
- Accompagnant de l'élève en situation de handicap (AESH), individuel ou mutualisé
  - Attribution de matériels pédagogiques adaptés
- Unité locale d'inclusion scolaire (ULIS) pour un enseignement adapté avec des temps d'inclusion en classe ordinaire
  - Section d'enseignement général et professionnel adapté pour un enseignement adapté et professionnalisant

### Dans le cadre d'une scolarité à l'appui d'interventions médico-sociales

- Orientation vers un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)
  - Ce dernier peut intervenir au domicile ou dans l'établissement scolaire
- Orientation en établissement médico-social pour une prise en charge globale



1 C rue Félix Le Dantec, CS 52019 29018 Quimper Cedex  
Tél. 02 98 90 50 50  
Courriel : [contact@mdph29.fr](mailto:contact@mdph29.fr) - [www.mdp29.fr](http://www.mdp29.fr)

Les demandes peuvent s'effectuer en ligne :

**[mdphenligne.cnsa.fr/mdph/29](http://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/29)**

Vos dossiers peuvent aussi être déposés directement à la MDPH ou à l'accueil des Centres départementaux d'action sociale.

Un calendrier commun est publié tous les ans en septembre sur le site de la MDPH indiquant :

- . les dates de dépôt des dossiers
- . les pièces à fournir

La transmission d'un dossier incomplet ou au-delà des dates limites indiquées ne permettra pas de garantir la mise en œuvre des aides demandées pour la rentrée scolaire.



Retrouvez le site de la MDPH29,  
flashez ce QR Code



### TRANSPORT DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Si mon enfant est en situation de handicap nécessitant un moyen de transport scolaire, je fais une demande pour étude de sa situation auprès du Département :

Tél. **02 98 76 21 91**

Courriel : [st.hand@finistere.fr](mailto:st.hand@finistere.fr)



Retrouvez  
le formulaire  
d'inscription,  
flashez  
ce QR Code





## Libérez-vous de vos règles !

Pour lutter contre la précarité menstruelle, le Département équipe chaque collège de distributeurs de protections périodiques\* gratuites. Serviette ou tampon, à toi de choisir ce qui te convient le mieux !

\* Toutes les protections sont 100 % coton bio et biodégradables.

DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed  
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

## Le Département s'engage dans la lutte contre la précarité menstruelle

Aujourd'hui, la précarité menstruelle touche quatre millions de Françaises. 130 000 collégiennes et lycéennes, soit 12 % d'entre elles, manquent régulièrement les cours car elles n'ont pas suffisamment de moyens pour se procurer des protections hygiéniques pendant leur cycle.

Cet absentéisme est préjudiciable à leur réussite scolaire et à leur épanouissement.

Le collège est, pour beaucoup de jeunes filles, le moment où les règles apparaissent. Il est donc important de lutter contre la précarité menstruelle, et d'accompagner les adolescentes dans cette étape.

Pour cette rentrée 2024, le Département équipe tous les collèges publics, et les collèges privés qui le souhaitent, de distributeurs de protections périodiques. Au total, 127 distributeurs ont été installés

dans les établissements. Ces distributeurs proposent 4 types de protections : des serviettes flux normal, des serviettes flux abondant et des tampons avec ou sans applicateurs.

**Toutes les protections menstruelles sont en coton bio et biodégradable.**

Pour accompagner cette mise à disposition gratuite de protections périodiques, un livret d'information sur les règles est distribué à tous les collégiens.



Flashez ce QR Code, pour accéder au livret d'information sur les règles.



# L'accompagnement des adolescents

## DES STRUCTURES CONFIDENTIELLES ET GRATUITES

Dans le cadre de ses missions confiées par la loi dans les domaines de l'enfance et de la santé, le Département développe et accompagne des actions d'écoute auprès des jeunes, dans les établissements scolaires et au dehors. Différentes orientations et relais sont possibles.

## DANS LE FINISTÈRE, IL EXISTE :

- 2** maisons des adolescents
- 4** points d'accueil écoute jeunes
- 1** service d'écoute psychologique
- 16** centres de santé sexuelle

## MAISONS DES ADOLESCENTS (MDA)

Accueil, écoute, orientation des jeunes de 12 à 25 ans

- **MDA du Nord Finistère**

Le Rado - Hôpital Morvan  
2, avenue Foch - 29200 Brest  
Tél. 02 98 22 38 67  
Courriel : mda@chu-brest.fr

- **MDA de Cornouaille**

9, rue Le Déan - 29000 Quimper  
Tél. 02 98 10 20 35  
Portable : 06 22 32 07 76  
Courriel : maisondesadolescents@mda-quimper.fr  
[www.mda-quimper.fr/](http://www.mda-quimper.fr/)

## POINTS ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

- **PAEJ de Cornouaille**

Portable : 06 71 34 90 61  
Courriel : paejsud@pep29.org

- **PAEJ du Nord Brest**

Portable : 06 72 83 35 70  
Courriel : paejnord@pep29.org

- **PAEJ du pays de Morlaix**

Tél. 02 98 69 70 76  
Courriel : paej.paysdemorlaix@sesam-bretagne.f

- **PAEJ du pays Centre Ouest Bretagne**

Portable : 06 33 50 94 08  
Courriel : paej.oxyjeunes@sesam-bretagne.fr

## SERVICE ÉCOUTE JEUNES

- **PASAJ**

Par internet, courriel, SMS, téléphone, Skype.  
Permanences : tous les soirs (sauf le samedi),  
de 20 h à 23 heures,  
le mercredi, de 14 heures à 17 heures.  
Tél. 02 98 43 10 20  
Portable : 06 32 98 22 07  
Courriel : pasaj29@pasaj.fr

## CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE (CSS)

Amour, vie de couple, sexualité, corps, grossesse, contraception, dépistage : un accompagnement confidentiel et gratuit.

**Avant de vous déplacer, contactez le CSS pour connaître les horaires d'ouverture.**

**Vous pouvez consulter la liste des CSS :**  
[www.finistere.fr/centresantesexuelle](http://www.finistere.fr/centresantesexuelle)



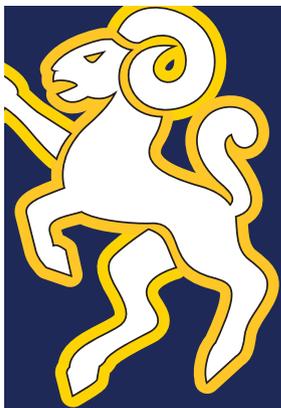
## Une aide départementale : l'allocation d'aide à l'enfant

L'allocation d'aide à l'enfant est une prestation d'aide sociale à l'enfance accordée sous forme de secours par le Département. Elle peut être délivrée dans le cadre d'un accompagnement éducatif mis en œuvre par les travailleurs sociaux départementaux, à la suite d'une évaluation sociale.

Affectée aux besoins propres de l'enfant, cette aide peut être destinée à préserver ou améliorer la santé de l'enfant,

à favoriser son éveil et son développement et à assurer ses besoins matériels lorsque la situation sociale et financière de la famille ne permet pas d'assumer ces besoins.

**Pour solliciter cette aide, contactez votre Centre départemental d'action sociale : liste et coordonnées des CDAS sur [www.finistere.fr/cdas](http://www.finistere.fr/cdas)**



**GUIDE**  
**DES COLLÉGIENS**  
*RENTRÉE 2024/25*

Tél. Pgz : 02 98 76 26 44  
colleges@finistere.fr

Conseil départemental du Finistère,  
Kuzul-département Penn-ar-Bed,  
32, bd Duplex, CS 29029,  
29196 Quimper – Kemper Cedex  
[www.finistere.fr](http://www.finistere.fr)



DÉPARTEMENT  
**Finistère**  
Penn-ar-Bed